

Congrès SF2H
Lyon – 8, 9 et 10 juin 2011



Prévention et gestion du risque infectieux en EHPAD :

Mise à disposition de fiches techniques par une ARLIN



**Rachel Dutrech¹, Dominique Pilles¹, Christophe Gautier¹
Daniel Zaro-Goni², Pierre Parneix²**

¹ ARLIN aquitaine, CHU Pellegrin, Bordeaux
² CCLIN SO, CHU Pellegrin, Bordeaux

Contexte ⁽¹⁾ :

Un plan stratégique national

- **Circulaire DGS/DHOS/DGAS/2009/264 du 19 août 2009** relative à la mise en œuvre du plan stratégique national 2009-2013 de prévention des infections associées aux soins
- **Des axes stratégiques pour les EHPAD :**

- Structurer la politique de prévention des Infections Associées aux Soins
- Evaluer ce risque et mettre en place des actions prioritaires



⇒ **Zoom n° 2** : a) Guide de bonnes pratiques de soins en EHPAD - DGS-DGAS - Octobre 2007
<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/personnes-agees/grands-dossiers/guides-pratiques/bonnes-pratiques-soins-etablissements-hebergement-pour-personnes-agees-dependantes.html>

b) Manuel d'évaluation de la maîtrise du risque infectieux en EHPAD. CCLIN S-O Novembre 2008.
http://www.cclin-sudouest.com/audit/Eval_EHPAD_VImprimeur.pdf



Contexte ⁽²⁾ :

Des contraintes inhérentes aux EHPAD ...

- A mi-chemin entre domicile et hôpital accueillant des personnes âgées souvent dépendantes socialement et médicalement et sensibles à l'infection
- Devant concilier qualité de vie, convivialité, liberté et ... sécurité
- De statuts et de tailles différentes
- Aux conditions de prise en charge variées



Contexte ⁽³⁾ : **Une organisation régionale**

- **Arrêté du 17 mai 2006 relatif aux antennes régionales de lutte contre les infections nosocomiales**
 - Officialisation des ARLIN
- Mission d'accompagnement des EHPAD par les ARLIN
- Démarche spécifique en Aquitaine dès 2006

Prévention des IAS : Une politique régionale

- **En 2006 :**

- Création et animation d'un réseau de référents en hygiène EHPAD
- Conseils et assistance aux 386 EHPAD de la région
- Mise en place de formations
- Création et diffusion d'un outil d'évaluation : « Evaluation de la maîtrise du risque infectieux en EHPAD »





Prévention des IAS : Une politique régionale

- **Suite aux évaluations :**

- Prise de conscience du manque de protocoles dans certains EHPAD
- Demandes d'aide à l'ARLIN pour la réalisation de « Fiches » EHPAD

- **En 2008 :**

- Création d'un groupe pluridisciplinaire :
 - Pilotage : Dominique Pilles, cadre de santé de l'ARLIN Aquitaine
- **Objectifs principaux** de ces fiches :
 - Mettre à disposition des documents consensuels adaptés aux EHPAD
 - Accélérer la dynamique de progrès dans la gestion du risque infectieux
 - Permettre une formalisation rapide, basée sur les référentiels en vigueur.



« Fiches » EHPAD : méthode ⁽¹⁾

Choix des thèmes

En lien direct avec le manuel d'évaluation de la maîtrise du risque infectieux.

A termes 30 « Fiches techniques » seront à disposition

LES TENUES PROFESSIONNELLES (Peut être intégrée au règlement intérieur)

HYGIENE ET SOINS

Précautions standard

Précautions standard

Hygiène des mains des professionnels et Hygiène des mains des résidents

Recommandations de bon usage des gants non stériles à usage unique

Conduite à tenir en cas d'AES

Précautions complémentaires

Contact « C »

Gouttelettes « G »

Air « A »

Hygiène bucco-dentaire

Recommandations de bon usage des antiseptiques

Pose, gestion, surveillance des cathéters veineux périphériques

Pose et gestion d'une perfusion sous-cutanée ou hypodermoclyse

Gestion de l'aérosolthérapie et de l'oxygénothérapie

Sondage vésical clos

Aspirations buccales et trachéo-bronchiques

NETTOYAGE-DESINFECTION DU MATERIEL

HYGIENE DES CIRCUITS

Gestion du linge

Gestion des déchets

HYGIENE DE L'ENVIRONNEMENT

Gestion du risque lié aux légionelles

L'eau potable en EHPAD

Démarche qualité dans l'entretien des locaux

Hygiène en restauration

GESTION DES RISQUES D'EPIDEMIES

Signalement interne en prévention d'une épidémie

De gastro-entérites (dont les TIAC : toxi-infections alimentaires)

De gale

De grippe

Suspicion de tuberculose

Protocole sur la conduite à tenir en cas d'infection à *Clostridium difficile*

En vert = fiches diffusées en 2010



« Fiches » EHPAD : méthode ⁽²⁾ Rédaction et validation

- **Travail sur le fond :**

- Rédaction par le groupe de travail
- Relecture par un comité pluridisciplinaire
- Validation par le conseil scientifique du CCLIN Sud-Ouest

- **Travail la forme :**

- Présentation sous format qualité
- Personnalisation des fiches par les EHPAD :
 - Format Word modifiable
 - Logo
 - Nom des produits utilisés...
- Validation interne de chaque fiche par la direction, le médecin coordonnateur et le référent hygiène de l'EHPAD

« Fiches » EHPAD : méthode ⁽³⁾

Exemple de la fiche AES

Logo ou nom de l'établissement

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT AVEC EXPOSITION AU SANG (AES)

Référence : DT-...

Date : / /20

Version : 1

1. OBJECTIFS

- Permettre une prise en charge rapide et efficace des professionnels en cas d'accident d'exposition au sang.
- Diminuer les risques de séroconversion aux virus des Hépatites B, C et du VIH.



2. PROFESSIONNELS CONCERNES

- Tous les professionnels de l'EHPAD salariés ou vacataires pouvant être victime d'un AES sur leur lieu de travail.
- Tous les étudiants en stage.
- Le médecin du travail.

3. REFERENCES ET DOCUMENTS LIES




- « Surveiller et Prévenir les Infections liées aux soins » – Haut Conseil de la Santé Publique, 2010
- « Prévention des infections en EHPAD ». Programme PRIAM. Consensus formalisé d'experts, juin 2009. Observatoire du risque infectieux en gériatrie (ORIG), Société Française d'Hygiène Hospitalière. Hygiène 2010 Volume XVIII N°1
- Circulaire DGS/DHOS N° 91 du 13 mars 2008** relative aux recommandations de prise en charge des personnes exposées à un risque de transmission du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) Notion d'urgence dans la prise en charge, de médecins référents...
- Circulaire DGS/VS2/DH/DRT n°99-680 du 08 décembre 1999** relative aux recommandations à mettre en œuvre devant un risque de transmission du VHB et du VHC par le sang et les liquides biologiques (BO n°99-51).
- Circulaire DGS/DH N°249 du 20 avril 1998** relative à la prévention de la transmission d'agents infectieux véhiculés par du sang ou des liquides biologiques lors des soins dans les établissements de santé :
 - Politique de vaccination des professionnels
 - Les précautions dites « STANDARD »
 - Les dispositifs médicaux de sécurité
 - La prise en charge des AES
 - La surveillance des AES
 - L'information des professionnels
 - L'évaluation des actions entreprises.
- Le code du travail : article R231-60 à R231-65-3** qui pose la responsabilité du chef d'établissement qui doit fournir aux travailleurs des moyens de protection individuelle et fournir des instructions écrites, le cas échéant, des affiches portant sur la procédure à suivre
- Le code de la santé publique : article L 3111-4** qui rend obligatoire la vaccination contre l'hépatite B pour certaines catégories de professionnels

4. DEFINITION

On appelle AES ou accident avec exposition au sang, tout contact avec du sang ou un liquide biologique contaminé par du sang, survenant par effraction cutanée (piqûre, coupure) ou par projection sur une muqueuse (yeux, bouche) ou sur une peau lésée (plaie, excoriation, eczéma...).

5. DESCRIPTION DE LA CONDUITE A TENIR

↔ REALISER LES PREMIERS SOINS ↔

Piqûre accidentelle ou contact sur peau lésée NE PAS FAIRE SAIGNER		Projection oculaire avec du sang ou un liquide biologique
1^{ère} ETAPE		
- Nettoyer abondamment la plaie à l'eau et au savon doux - Rincer abondamment - Sécher		- Rincer l'œil abondamment sous l'eau (ou avec du sérum physiologique) durant 5 à 10 minutes
2^{ème} ETAPE		
	- Appliquer l'antiseptique, par trempage de la zone lésée (si le trempage de la zone piquée est possible, sinon appliquer un pansement imbibé de produit antiseptique) Avec du DAKIN Cooper stabilisé® ou de la BETADINE dermique® Durant 5 à 10 minutes	
3^{ème} ETAPE		
Jour Prévenir le cadre de santé ou l'IDE coordinatrice ou une personne de la direction et le médecin coordonnateur s'il est présent.		Nuit, week-end et férié Prévenir la personne de garde administrative; en particulier si le remplacement du professionnel exposé est nécessaire.
4^{ème} ETAPE		
- Rechercher le résident source si l'identification est possible		
- Rechercher dans son dossier des analyses précédentes permettant de connaître son statut sérologique vis-à-vis des Hépatite B, C et du VIH.		
- S'il n'existe pas de résultats, faire appel aux médecins référents AES régionaux indiqués sur la fiche		

« Fiches » EHPAD : méthode ⁽⁴⁾

Exemple de la fiche AES

Logo ou nom de l'établissement	CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT AVEC EXPOSITION AU SANG (AES)	Référence : DT-... Date : / /20 Version : 1
Piqûre accidentelle ou contact sur peau lésée		Projection oculaire avec du sang ou un liquide biologique
5 ^{me} ETAPE		
CONSULTER PAR TELEPHONE IMMEDIATEMENT		

Logo ou nom de l'établissement	CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT AVEC EXPOSITION AU SANG (AES)	Référence : DT-... Date : / /20 Version : 1
↪ CONDUITE A TENIR DANS UN SECOND TEMPS ↩		

Le médecin référent AES de l'établissement de santé pourvu d'un service d'urgences le plus proche de l'EHPAD. Un médecin référent AES est toujours joignable dans les services d'urgences

Nom de l'établissement de soins :

Numéro ☎ des urgences : ____ / ____ / ____ / ____

avec du sang biologique

l'AES
du 1^{er}, 3^{ème}, mois.
ant les causes de

Si un traitement antirétroviral est à prendre, la première prise devrait avoir lieu dans les 4 HEURES suivant l'AES

Remarque concernant les prélèvements :

- Les sérologies hépatites B et C et VIH du résident source peuvent être demandées par le médecin référent.
- Elles seront réalisées :
 - Avec l'accord écrit du résident (prévoir un document modèle en annexes) s'il est conscient, sans son accord s'il n'est pas conscient. La famille ou le tuteur seront avertis dans un second temps.
 - Les résultats lui seront communiqués (ou à la personne de confiance) et le cas échéant une prise en charge sera adaptée
 - Avec la prescription médicale nécessaires :
Prélever : selon les modalités

Dans tous les cas, notifier la démarche
Si prélèvements : prévenir le laboratoire

Nom du laboratoire :

☎ Heures ouvrables : 0 ____ / ____ / ____

Remarque : Le résultat du test du VIH sera communiqué à l'arrivée du prélèvement

Si

- Organiser le remplacement par le résident
- Appeler un taxi ou un VSL : ☎
- Ne pas oublier de joindre flacon

Date de création : / / 20

Rédigé par :	Vérifié par :	Approuvé par :	Date d'affichage du document :
Fonction :	Fonction :	Fonction :	
Visa :	Visa :	Visa :	



« Fiches » EHPAD : méthode ⁽⁵⁾ Diffusion et accompagnement

- Ces fiches sont diffusées et accompagnées par l'ARLIN Aquitaine ou remises à l'équipe d'hygiène
 - Accompagnement essentiel pour répondre aux questions, permettre à l'équipe de mieux appréhender ces protocoles pour les appliquer
 - Présentation en interne des documents à tous les professionnels concernés



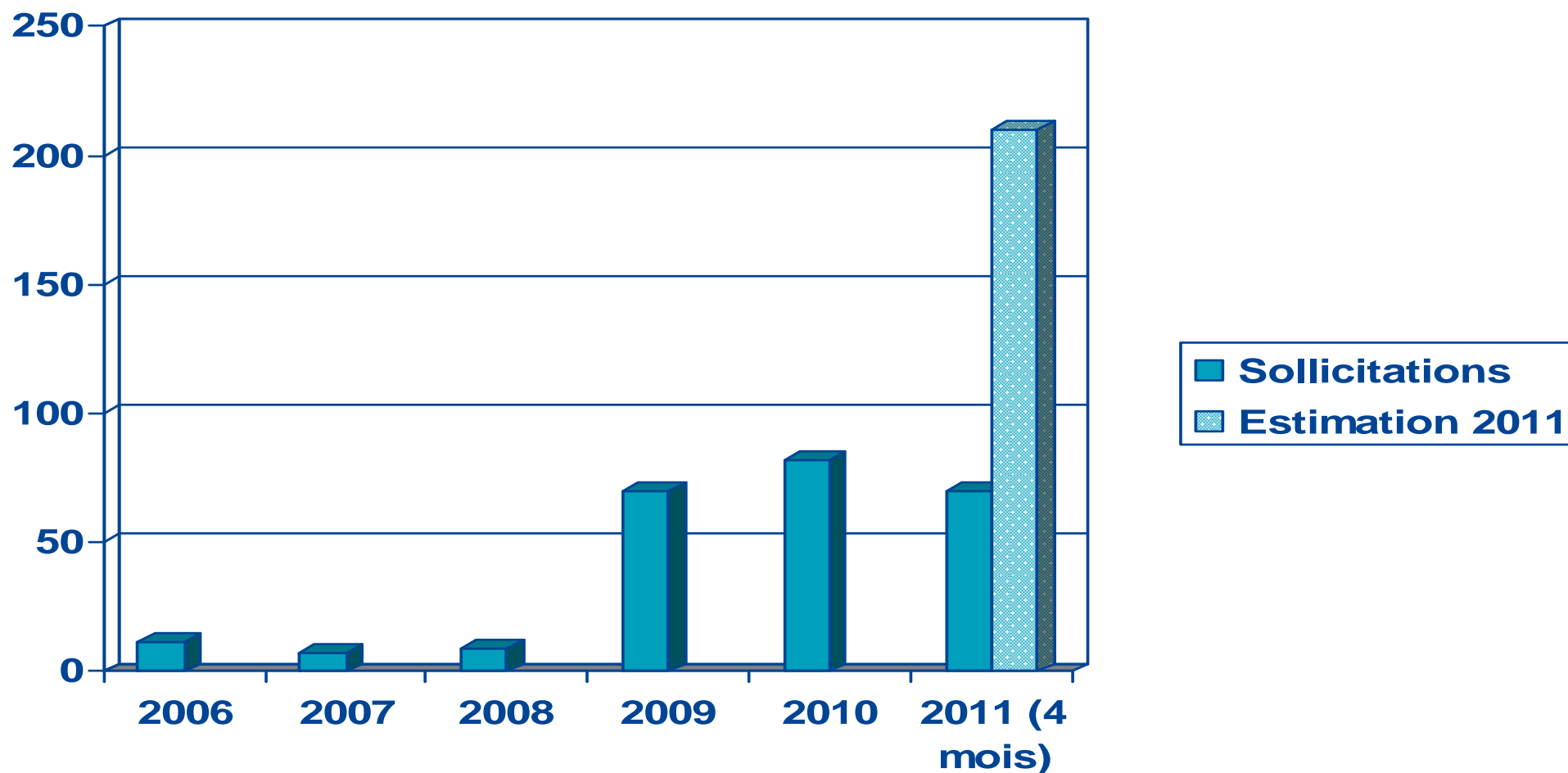
Résultats Aquitains ⁽¹⁾ :

Diffusion et accompagnement des fiches

Départements	Nombre demandes de fiches	Accompagnement intra muros/ARLIN	Dont évaluation de la Maitrise du Risque Infectieux
Dordogne	10	2	
Gironde	31	2	
Landes	4	1	1
Lot et Garonne	8		
Pyrénées Atlantiques	17	10	6
(Chiffres au 6 juin 2011)	70 EHPAD	15	7

Résultats ⁽²⁾ :

Evolution des demandes de renseignements auprès de l'ARLIN





Résultats ⁽³⁾ :

● Formations « EHPAD »

- 12 sessions de formations « référents » en hygiène (depuis 2007)
 - 143 professionnels formés
- 13 sessions de formations « entretien des locaux » (depuis 2008)
 - 123 professionnels formés

● Réunions de réseau

- Journées de prévention du risque infectieux en EHPAD
 - 3 réunions depuis 2008 avec plus de 200 professionnels présents en moyenne (Directeurs, médecins coordonnateurs, IDE, « référents » hygiène)
- Réseau des « référents » hygiène des EHPAD
 - 1ère réunion en 2011 avec 123 professionnels présents



Résultats (4) :

- Journée « Mission mains propres » du 5 mai 2011
 - 170 inscrits en Aquitaine dont 46 EHPAD





Discussion ⁽¹⁾

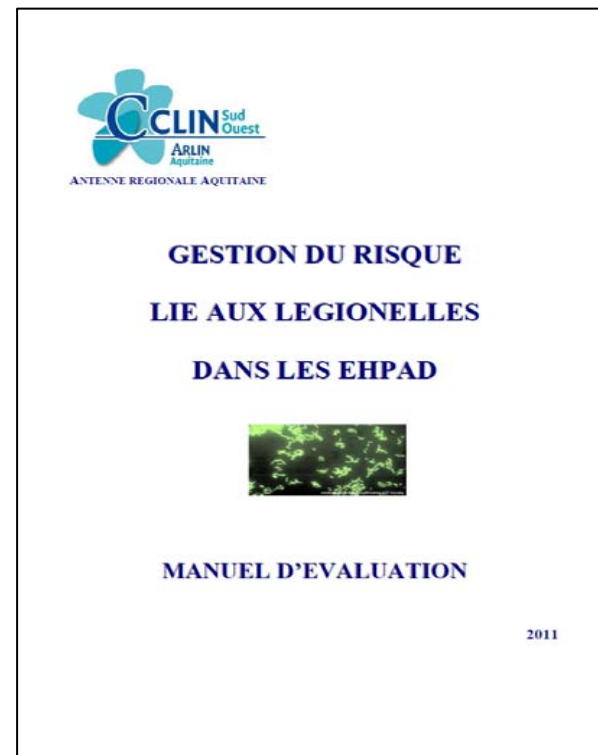
- Sollicitation croissante des EHPAD
- Une prise de conscience du risque infectieux
- Des besoins exprimés avec des thématiques récurrentes :
 - Bactéries multirésistantes,
 - Gestion des épidémies,
 - Risque « légionelles »,
 - Organisation des circuits.



Discussion ⁽²⁾

- Développer et proposer des outils complémentaires d'évaluation en EHPAD :
 - Analyse de scénario
 - BMR
 - Gale
 - Visites de risque
 - Légionelles

www.cclin-sudouest.com



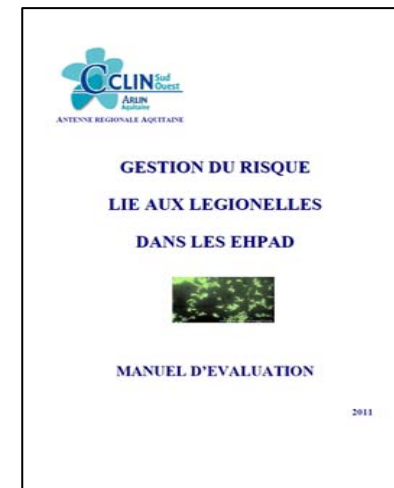
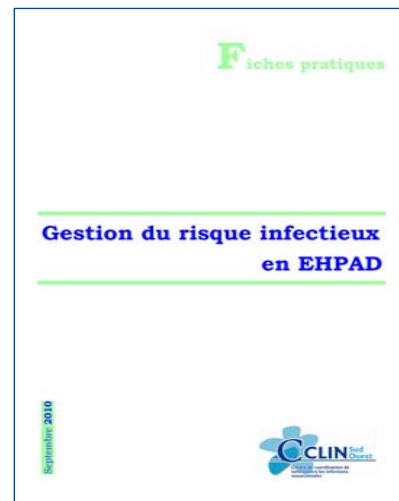


Conclusion ⁽¹⁾

- **L'objectif conduit par l'ARLIN Aquitaine :**
 - accélérer la dynamique de progrès concernant la gestion du risque infectieux et la sécurité des soins en EHPAD:
 - promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène
 - améliorer la qualité et l'efficacité des soins
 - démarche menée en cohérence avec les orientations régionales et en collaboration avec les tutelles, associations (médecin Co, cadres de santé,...)

Conclusion ⁽²⁾

- Le challenge des hygiénistes : faire bénéficier les EHPAD de l'expertise acquise dans les établissements de santé tout en s'adaptant aux spécificités du secteur médico-social
- Facilité par des outils simples et adaptés





Groupe de travail fiches EHPAD

Coordinateur du groupe de travail :

Monsieur Dominique PILLES, cadre de santé coordonnateur, Antenne Régionale Aquitaine du CCLIN Sud-Ouest 📞 05 56 79 60 58

Membres du groupe de travail :

- **Madame Joëlle BIENAIME**, infirmière hygiéniste Centre Hospitalier de Cadillac Cadillac sur Garonne (33).
- **Docteur Josiane DARRIEUMERLOU**, praticien hygiéniste sur plusieurs établissements du Sud-Gironde : CH de Langon, CH de La Réole, Hôpital Local de Monségur, Hôpital Local de Bazas (33)
- **Madame Françoise DENTRAYGUES**, cadre de santé de l'EHPAD « SEGUIN » à Cestas (33), membre d'une association des cadres de santé d'EHPAD
- **Docteur Mireille DOM**, médecin gériatre, médecin coordonnateur l'EHPAD « SEGUIN » à Cestas (33)
- **Madame Christiane ETCHEGOIN**, responsable qualité et cadre de santé hygiéniste sur l'hôpital local de Mauléon (64) et la maison de convalescence de Tardets (64)
- **Mademoiselle Martine DUPONT**, cadre hygiéniste, CH et EHPAD de Villeneuve sur Lot (47)
- **Madame Martine FAVREAU**, directrice d'EHPAD
- **Monsieur Gilles FOURNIER**, directeur de l'EHPAD « Le Mont des Landes » Saint Savin(33) et ancien responsable qualité d'établissements privés
- **Docteur Catherine QUESNEL**, praticien hygiéniste, sur plusieurs établissements de la région bordelaise ; Hôpital suburbain du Bouscat, Cliniques mutualistes de Pessac et du Médoc (Lesparre) et centre médico chirurgical d'Ares (33)
- **Madame Marielle TURCIN**, manipulatrice en électroradiologie hygiéniste sur les CH, hôpitaux locaux et EHPAD de Langon, Bazas, Monségur (33).